

Police municipale Weiss : « On compte 150 blessés par an »



Au lieu de préconiser des moyens pour assurer la protection des personnels comme :

CECI



Et/ou CELA



ENTRETIEN

Jean-Michel Weiss dénonce une recrudescence des violences dont sont victimes les policiers municipaux. Vous êtes intervenu, cette semaine, après la blessure à la jambe d'un policier municipal de Bédarieux. Pourquoi ? En tant que secrétaire général de la Fédération autonome départementale de la police municipale Hérault-Gard et secrétaire national de la Fédération autonome de la fonction publique territoriale, je souhaitais préciser certains faits. Notamment qu'il n'y a pas que les policiers nationaux ou les gendarmes qui sont exposés au danger. Dans l'Hérault, on compte chaque année 150 policiers municipaux et gardes champêtres blessés dans l'exercice de leur fonction. Ce sont des chiffres non officiels qui nous remontent par le biais de notre organisation syndicale. Ces violences ont considérablement augmenté et continuent à croître sensiblement chaque année en raison de l'élargissement de nos compétences, avec, par exemple, les contrôles de vitesse, les infractions au code de la route, les dépistages d'alcoolémie, etc. *Le métier de policier a considérablement évolué. Nous sommes devenus aujourd'hui de véritables acteurs de la police de proximité.*

Quels types de blessures sont recensés ?

Ça peut être, comme cette semaine, un collègue de Bédarieux qui a été blessé à la jambe. Un autre qui vient de se faire opérer du nez à La Grande-Motte parce que cet été quelqu'un le lui a fracturé. La plupart du temps, ce sont des coups et blessures. Quelque fois, des menaces avec arme. J'entends également par arme les véhicules, car il n'est pas rare que les policiers municipaux se fassent foncer dessus par des automobilistes irascibles. Ça a d'ailleurs été le cas à Béziers, au mois de janvier, le 24, si je ne m'abuse. La violence au quotidien, c'est également les insultes et les outrages dont nous sommes trop régulièrement victimes. Et c'est ce que l'on veut mettre en avant. *Le policier municipal est devenu aujourd'hui l'exutoire de la société.*

Qu'est-ce que vous voulez mettre en place pour que ça change ?

On a eu l'augmentation des compétences liée à la promulgation de la loi Chevènement (1999). Nous avons signé un protocole d'accord avec Brice Hortefeux, ministre délégué à l'Intérieur, en 2006, qui reconnaît la dangerosité de notre métier. Mais pour nous, ce n'est pas suffisant et on souhaite continuer dans ce sens. C'est-à-dire qu'on reconnaisse nos compétences, que les risques auxquels les policiers municipaux et les gardes champêtres sont exposés soient réellement pris en considération. Et cela passe par la mise en place d'une prime spécifique qui s'appelle l'indemnité spéciale de fonction. Une prime qui existe déjà pour les polices municipales mais qui n'est pas donnée au taux maximum par les maires. On se bat donc pour qu'elle soit obligatoire pour tous, sans distinction de cas, qu'on soit policier à Béziers, Bédarieux, Servian ou Sérignan. Et surtout qu'elle rentre en compte pour le calcul de nos droits à la retraite. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Recueilli par Laurent VERMOREL

**L'inénarrable
Monsieur
WEISS
ne milite
Que pour**

ceci



**Alors que la
réponse ne peut
être que
judiciaire. La FPIP
milite pour une
sévérité accrue
de la justice
envers les
agresseurs de
policiers**

**Comme pour la PN
l'office de nos
politiques - qui
doivent se
marrer ! - est
singulièrement
simplifié...**

BN 03/11/2008

La FPIP, qui ne néglige aucunement les intérêts matériels des policiers, a une autre idée sur les moyens nécessaires à la sauvegarde de leur intégrité physique.

Dire que nous n'avons pas la même approche du sujet que monsieur Weiss serait un doux euphémisme...